

MINISTERE DE LA CONSTRUCTION
 DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT, REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
 CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT

TRAVAIL-DEMOCRATIE-PAIX

DIRECTION GENERALE DU SERVICE
 TOPOGRAPHIQUE ET DU CADASTRE

DECRET ET

N° 77/414 /PCE/EDN-CAD-DAF

du 13 Août 1977

portant inscription au tableau d'avancement de
 l'année 1976 des fonctionnaires de la catégorie A
 des cadres des Services Techniques du Cadastre.

V I S A S :

PAR LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT, PREMIER MINISTRE,
 CHEF DU GOUVERNEMENT, MINISTRE DU PLAN.

CAD.

(/u l'Acte fondamental du 5 Avril 1977

(/u la Loi N° 15-62 du 3 Février 1962 portant
 statut général des fonctionnaires des cadres de la République
 Populaire du Congo ;

(/u l'arrêté N° 2 087/FP du 21 Juin 1958 fixant le
 règlement sur la solde des fonctionnaires des cadres ;

D.G.T.

(/u le Décret N° 60-90 du 3 Mars 1960 fixant le
 statut de la catégorie A des cadres des Services Techniques ;

(/u le Décret N° 62-130/MF du 9 Mai 1962 fixant le
 régime des rémunérations des fonctionnaires des cadres ;

(/u le Décret N° 62-197/FP du 5 Juillet 1962 fixant
 les catégories et hiérarchies des cadres créées par la Loi
 N° 15-62 portant statut général des fonctionnaires des cadres
 de la République Populaire du Congo ;

D. F.

(/u le Décret N° 65-170 du 25 Juin 1965 règlemen-
 tant l'avancement des fonctionnaires des cadres de la Républi-
 que Populaire du Congo ;

(/u le Décret N° 74-470 du 31 Décembre 1974 abro-
 geant les dispositions du Décret N° 62-196/FP du 5 Juillet
 1962 fixant les échelonnements indiciaires des cadres des
 fonctionnaires de la République Populaire du Congo ;

C. F.

(/u l'Acte N° 001/PCT/CMP. du 3 Avril 1977 fixant
 l'organisation et la structuration du Comité Militaire du
 Parti Congolais du Travail ;

(/u le Décret N° 77/165 du 5 Avril 1977 portant
 nomination de Membres du Conseil des Ministres ;

(/u les Procès-Verbaux de la Commission Adminis-
 trative Paritaire d'avancement en date du 29 Décembre 1976.

.../...

HIERARCHIE I
Inspecteur du Cadastre
au 3ème échelon

Monsieur :- N'GOMA Philippe pour compter du 12 Juin 1976 -
Présidence de la République.

HIERARCHIE II
Ingénieur-Géomètre du Cadastre
au 2ème échelon

Monsieur :- A W A H Cabral Maloze pour compter du 2 Décembre 1976 -
Cadastre - Brazzaville.

ARTICLE 22- Le présent décret qui prendra effet au point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées sera enregistré, publié au J.O. R.P.C. et communiqué partout où besoin sera.

BRAZZAVILLE, Le 13 août 1977

Par le Deuxième Vice-Président, du ~~Comité Militaire~~ au
Parti Populaire Congolais, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan,

Commandant ~~des~~ Sylvain GOMA

Sylvain GOMA

Le Ministre de la Construction de ~~la Ville~~
et de l'Habitat, Chargé de l'Environnement,

Commandant Pascal B I M A.-

Le Ministre de la Pêche et du Travail
Garde des Sceaux,

Alphonse MOUSSOU FONATI.-

Le Ministre des Finances,

Henri L O P E S.-

AMPLIATIONS :

- | | |
|----------------------|---------------------------------|
| - J.O. R.P.C. 1 | - Direction du Cadastre 2 |
| - DGT-DCGPCE 3 | - SGCM/BC 3 |
| - PCE/MDN 2 | - Intéressés 2 |
| - D. F. 3 | - Dossiers 6 |
| - C. F. 3 | - Archives 2.- |

11K